



COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

I. Le cadre général du compte administratif

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la communauté de communes Creuse Grand Sud ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Le Compte Administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la communauté de communes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorière.

Le Compte Administratif 2017 est présenté au Conseil Communautaire pour approbation le 30 mai 2018. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes aux heures d'ouvertures des bureaux.

II. Éléments de contexte et priorités du budget

L'année 2016 a laissé une situation pour la communauté de communes très dégradée tant sur le plan de la gestion de la collectivité que sur le plan financier.

L'année 2017 a été une année importante et de changements pour la structure. En effet, il s'agissait de mettre en œuvre les premières mesures nécessaires au redressement de la communauté de communes.

Le budget 2017 a été arrêté par le Préfet le 13 septembre 2017 et s'inscrit dans un plan de redressement établi par la Chambre régionale des comptes sur une durée de 6 ans.

Le montant du déficit constaté fin 2016 s'élevait à :

- En section de fonctionnement : - 1 469 616.04 €
- En section d'Investissement : - 2 144 925.43 €.

Le plan de redressement prévoyait de porter fin 2017 le montant du déficit à -1 224 680 € en section de fonctionnement et à -1 199 061 € (CRC) - 1 111 042 € (Arrêté du Préfet) en section d'investissement.

Rappel du plan de redressement :

RESULTAT TOTAL DE FIN D'EXERCICE ATTENDU	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu au plan de redressement	-3 614 541€	-2 423 741 €	-1 921 993 €	-1 487 430 €	-1 036 115 €	-505 116 €	+ 67 495 €
Réalisé	-3 614 541 €	- 2 281 908 €					
MONTANT TOTAL D'APUREMENT DU DEFICIT ATTENDU	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévu au plan de redressement		1 190 800 €	501 748 €	434 563 €	451 315 €	530 999 €	505 116 €
Réalisé		1 332 633 €					

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

Total des dépenses réalisées en 2017 : 9 423 054.74 €

Les Restes à Réaliser en Dépenses : 223 689.56 €

Total des recettes 2017 : 9 670 538.78 €

Soit un résultat de l'exercice 2017 de +23 794.48 €

Les résultats reportés de l'année N-1 : - 489 443.10 €

Soit un déficit de fonctionnement de – 465 648.62 €

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat d'investissement se décomposant comme suit :

Total des dépenses réalisées en 2017 : 2 479 442.34 €

Les Restes à Réaliser en Dépenses : 97 344.23 €

Total des recettes 2017 : 1 305 492.70 €

Les Restes à Réaliser en Recettes : 175 300.00 €

Soit un résultat de l'exercice 2017 de – 1 095 993.87 €

Les résultats reportés de l'année N-1 : - 720 265.56 €

Soit un déficit d'investissement de – 1 816 259.43 €

Ainsi, à la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat total cumulé de **– 2 281 908.05 €**. Le résultat total cumulé fin 2016 s'élevait à **- 3 614 541.47 €**. Le montant du déficit qui a été absorbé en 2017 s'élève à **1 332 633.42 €**.

Fin 2017, le déficit est porté à **– 465 648,62 €** en section de fonctionnement et à **– 1 816 259.43 €** en section d'investissement.

III. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour la communauté de communes :

Les recettes de fonctionnement :

Correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centres de loisirs, garderies, piscine, crèche,...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles intercommunaux (loyers).

Les recettes de fonctionnement 2017 représentent **9 670 538.78 euros**.

Les dépenses de fonctionnement :

Sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures nécessaires à la mise en œuvre des services, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent **9 646 744.30 euros**.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la communauté de communes à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. L'autofinancement dégagé par la communauté de communes pendant la période de redressement, de 2017 à 2022, doit permettre d'absorber le déficit constaté fin 2016.

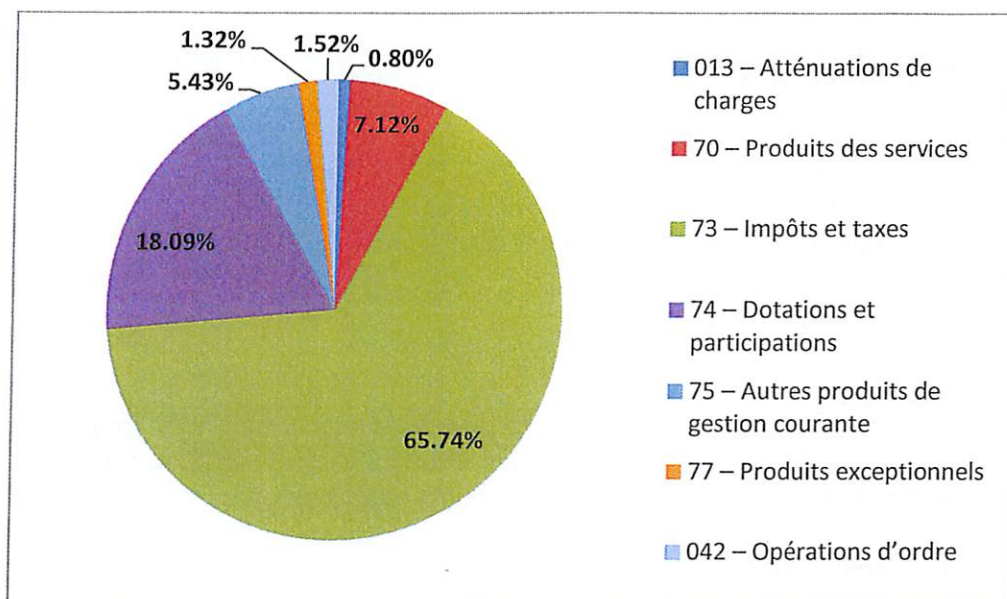
A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement cumulé de – 465 648.62 €

b) Détail des dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

1- Recettes

Chapitre	Titres émis	Produits rattachés	TOTAL
013 – Atténuations de charges	76 918.17 €	0.00 €	76 918.17 €
70 – Produits des services	678 166.79 €	10 000.00 €	688 166.79 €
73 – Impôts et taxes	6 357 016.01 €	0.00 €	6 357 016.01 €
74 – Dotations et participations	1 621 179.74 €	127 960.57 €	1 749 140.31 €
75 – Autres produits de gestion courante	517 885.85 €	7 264.35 €	525 150.20 €
77 – Produits exceptionnels	127 200.00 €	0.00 €	127 200.00 €
042 – Opérations d'ordre	146 946.81 €	0.00 €	146 946.81 €
TOTAL	9 525 313.86 €	145 224.92 €	9 670 538.78 €

Répartition des recettes de fonctionnement en pourcentage



2- Dépenses

Chapitre	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	TOTAL
011 – Charges à caractère général	2 084 311.48 €	721 940.06 €	207 683.56 €	3 013 935.10 €
012 – Charges de personnel	2 559 045.49 €	45 850.87 €	0.00 €	2 604 896.36 €
014 – Atténuation de produits	2 336 862.19 €	0.00 €	16 006.00 €	2 352 868.19 €
65 – Autres charges de gestion courante	558 035.82 €	220 786.22 €	0.00 €	778 822.04 €
66 – Charges financières	178 821.45 €	45 791.76 €	0.00 €	224 613.21 €
67 – Charges exceptionnelles	164 000.30 €	36.00 €	0.00 €	164 036.30 €
042 – Opérations d'ordre	507 573.10 €	0.00 €	0.00 €	507 573.10 €
TOTAL	8 388 649.83 €	1 034 404.91 €	223 689.56 €	9 646 744.30 €

c) La fiscalité :

Les taux de la fiscalité locale des ménages 2017 :

- Taxe d'habitation : 12.98 %
- Taxe sur le foncier bâti : 7.67 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 7.30 %.

Taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 30.17 %

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

	Taux 2017
Zone 1	13.42
Zone 2	11.54
Zone 3	13.20
Zone 4	10.45
Zone 5	14.84
Zone 6	14.50

Le produit des impôts et taxes 2017 s'élève à **6 139 785 euros**.

d) Les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation de compensation des groupements de communes versée par l'État est en diminution constante ces dernières années :

	2016	2017
DGF	439 067.00 €	373 409.00 €
Dotation de Compensation	402 536.00 €	391 351.00 €

IV. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la communauté de communes.

Pour la communauté de communes :

Les recettes d'investissement :

Correspondent

- aux soldes des opérations d'investissement réalisées antérieurement (piscine, FAM de Gentioux et voirie). Il s'agit du solde des subventions accordées pour la réalisation de ces opérations ainsi que du solde du FCTVA.
- Le produit des ventes réalisées en 2017 (Appartement Jules Sandeau, gare de Felletin, gare d'Aubusson, La Sagne, 2 véhicules).

Les recettes d'investissement 2017 représentent **1 480 792.70 euros**.

Les dépenses d'investissement :

Sont constituées principalement par

- Le remboursement du capital des emprunts.
- Les restes à réaliser des opérations Piscine, FAM de Gentioux, participation à la construction de la cité de la tapisserie et voirie.
- Les subventions versées dans le cadre du programme PIG.
- La participation statutaire au Syndicat de la Cité de la Tapisserie.
- L'acquisition de bacs à ordures.

Les dépenses d'investissement 2017 représentent **2 576 786.57 euros**.

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat d'investissement cumulé de -1 816 259.43 €

b) Détail des dépenses et recettes de la section d'investissement :

1- Recettes

Chapitre	Titres émis	Restes à réaliser	TOTAL
13- Subventions	295 169.34 €		295 169.34 €
16 - Emprunts	0.00 €		0.00 €
10 - FCTVA, Taxe d'Aménagement	335 487.21 €		335 487.21 €
23 – Immobilisations corporelles	983.89 €		983.89 €
024 – Produits de cession		175 300.00 €	175 300.00 €
040 - Dotations aux amortissements et transferts d'ordre	507 573.10 €		507 573.10 €
041 – Opérations patrimoniales	166 279.16 €		166 279.16 €
TOTAL	1 305 492.70 €	175 300.00 €	1 480 792.70 €

2 - Dépenses

Chapitre	Mandats émis	Restes à réaliser	TOTAL
204 - Subventions d'équipement	91 573.00 €	90 348.78 €	365 782.04 €
21 - Immobilisations corporelles	221 242.36 €	0.00 €	221 242.36 €
20 - Immobilisation incorporelles	133 473.70 €	0.00 €	133 473.70 €
23 - Immobilisations en cours	884 491.37 €	6 995.45 €	891 486.82 €
16 Emprunts	651 575.68 €	0.00 €	651 575.68 €
040 – Opérations d'ordre entre section	146 946.81 €	0.00 €	146 946.81 €
041 – Opérations patrimoniales	166 279.16 €	0.00 €	166 279.16 €
TOTAL	2 479 442.34 €	97 344.33 €	2 576 786.57 €

V. Etat de la dette

A - Structure de la dette :

Emprunts en cours sur le budget principal ; le dernier emprunt arrivant à échéance le 31/12/2056.

Objet	Capital restant dû au 31/12/2017
Extension Fam Gentioux	275 296.05 €
Travaux Fam Gentioux	20 974.44 €
Réhabilitation décharge Aubusson	2 462.30 €
Logements sociaux	42 680.15 €
Acquisition Maison Peyrelevade	4 016.65 €
Médiathèque Felletin	189 537.38 €
Maison Bellugeon	33 414.11 €
Boucherie Epicerie	11 543.43 €
Maison médical Faux la Montagne	257 143.65 €
Ferme Lachaud	170 560.65 €
Maison médicale Peyrelevade	386 365.16 €
Auberge St Marc à Loubaud	122 536.99 €
Piscine	151 005.63 €
Piscine et voirie	546 666.73 €
Cité Tapisserie	293 125.00 €
Piscine	1 500 000,00 €
Piscine	1 320 000,00 €
Voirie 2014	270 000.00 €
Voirie 2015	344 813.56 €
Matériel voirie	200 668.33 €
Extention FAM Gentioux	1 700 000,00 €

Pôle enfance	350 433.84 €
Gîtes Retrouvance	187 910.22 €
Zone industrielle le Mont	167 212.72 €
<i>Ateliers relais (budget annexe)</i>	<i>90 513.62 €</i>

B - Encours de la dette :

Au 31/12/2017 : 8 548 386.99 € pour le budget principal

C - Annuité de la dette

Annuité	Capital	Intérêts
BP 815 496.61 €	612 002.02 €	203 494.59 €
Ateliers relais 11 133,10 €	7 575.91 €	3 557.19 €

VI. Effectifs de la collectivité et charges de personnels

Les effectifs de la communauté de communes se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :

- o Catégorie A : 3 agents
- o Catégorie B : 7 agents
- o Catégorie C : 33 agents

- Agents non-titulaires :

- o Catégorie A : 4 agents
- o Catégorie B : 6 agents
- o Catégorie C : 12 agents
- o Emploi aidé CUI-CAE : 3 agents
- o Emplois d'avenir : 5

Le montant des charges de personnels (chapitre 012) s'élève pour l'année 2017 à 2 604 896.36 €, soit 29.22% des dépenses réelles de fonctionnement (moyenne nationale de la strate 38.35%)

VII. Les Budgets annexes

1° BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	4 927.68 €
Recettes de l'exercice	12 637.32 €
Soit un excédent sur l'exercice de	7 709.64 €
Excédent antérieur reporté	1 814.19 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	9 523.83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	7 289.84 €
Recettes de l'exercice	7 013.80 €
Soit un déficit sur l'exercice de	-275.64 €
Déficit antérieur reporté	-7 013.80 €
Soit un déficit de clôture de	-7 289.44 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	0.00 €
Solde des RAR	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	-7 289.44 €
SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2017 DE	2 234.39 €

2° BUDGET ANNEXE INSTRUCTION DES ADS

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	42 989.00 €
Recettes de l'exercice	38 605.12 €
Soit un déficit sur l'exercice de	-4 383.88 €
Excédent antérieur reporté	4 383.88 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	0.00 €
Recettes de l'exercice	4 494.33 €
Soit un excédent sur l'exercice de	4 494.33 €
Excédent antérieur reporté	3 208.18 €
Soit un excédent de clôture de	7 702.51 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	0.00 €
Solde des RAR	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	7 702.51 €
SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2017 DE	7 702.51 €

3° BUDGET ANNEXE SPANC

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	83 120.57 €
Recettes de l'exercice	80 982.73 €
Soit un déficit sur l'exercice de	-2 137.84 €
Déficit antérieur reporté	-20 291.22 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	-22 429.06 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	0.00 €
Recettes de l'exercice	0.00 €
Soit un résultat sur l'exercice de	0.00 €

Excédent antérieur reporté	2 490.39 €
Soit un excédent de clôture de	2 490.39 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	0.00 €
Solde des RAR	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	2 490.39 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2017 DE

-19 938.67 €

4° BUDGET ANNEXE ZAE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	543 007.77 €
Recettes de l'exercice	387 677.01 €
Soit un déficit sur l'exercice de	-155 330.76 €
Excédent antérieur reporté	155 330.74 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	-0.02 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	0.00 €
Recettes de l'exercice	524 076.42 €
Soit un excédent sur l'exercice de	524 076.42 €
Déficit antérieur reporté	-524 076.42 €
Soit un résultat de de clôture de	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	0.00 €
Solde des RAR	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2017 de	0.00 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2017 DE

-0.02 €

Fait à Aubusson le 30 mai 2018